



Lettre aux écoles

À l'attention des enseignant-e-s, des parents d'élèves, des personnels de l'E.N.

Le 26 juin 2004 s'est tenue à la Bourse du Travail de Paris une réunion rassemblant des enseignants, des personnels de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des éducateurs, des collectifs, des syndicats et des organisations attachées à la défense des droits de l'Homme, préoccupés de la situation des sans-papiers scolarisés. Ce fut la création du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF). Plus de 200 organisations, associations, etc. ont signé le manifeste.

Aujourd'hui, la chasse aux enfants se poursuit et s'amplifie. Le RESF, réseau d'enseignants, de parents d'élèves, de citoyens, se bat quotidiennement pour réussir à sortir des enfants de situations insoutenables et intolérables. Nous n'acceptons pas que des chaises se vident dans les établissements scolaires sans que personne ne sache ce que sont devenus ces enfants. Nous savons que nombre d'enseignants et de parents partagent ce refus.

Nous nous inquiétons également des répercussions que cela occasionne sur tous les autres élèves, ce que le philosophe Miguel Benasayag a nommé "l'effet miroir des expulsions".

Nous refusons que des enfants soient enfermés dans les Centres de Rétention Administrative, véritables prisons (l'incendie du Centre de Vincennes a montré la situation dans ces centres), où passent tous les étrangers, jusqu'à 32 jours, avant d'être expulsés. L'exclusion imminente de la Cimade de la plupart de ces centres, qui veillait au respect des droits des étrangers, au profit d'associations ou d'organisations moins compétentes en la matière, va aggraver la situation.

Ce n'est définitivement pas une place pour des enfants.

Dans notre département, les actions de ces derniers mois ont permis de préserver l'avenir de quelques élèves, mais combien de situations dramatiques auraient pu être évitées si nous en avions eu connaissance plus tôt, si nous avions pu aider les familles à préparer leurs dossiers. La situation est complexe : les familles d'enfants scolarisés qui se retrouvent parfois du jour au lendemain sans titre de séjour ne savent pas où trouver une aide, et recherchent alors trop souvent une discrétion qui peut être fatale.

Devant ce constat, nous appelons les enseignants et les parents d'élèves à prendre contact avec nous.

Si dans chaque école maternelle, élémentaire, dans chaque collège et lycée, un ou des enseignant(s), une association de parents d'élèves, un membre de l'équipe éducative, était en capacité de fournir un premier contact à ces familles, d'afficher une information à leur attention, de rendre visible nos coordonnées, des drames pourraient être évités.

Nous sommes à votre disposition.

Très cordialement, le Réseau Éducation Sans Frontières du Gard.

Adresse courriel : resf30@laposte.net Blog : <http://lewebpedagogique.com/resf30>

**Adresse postale : RESF chez la CIMADE 12 rue Hugues Capet
30 900 Nîmes (à l'angle, sur la Placette).**

Téléphone d'urgence Nîmes : 06 20 46 36 27. Alès : 06 47 75 23 81

Site national : www.educationsansfrontieres.org

Quelques organisations signataires du texte fondateur de RESF :

*CIMADE
FCPE Conseil
Parents d'Elèves
GISTI (APTI)
FASTI
FSU
SGEN-CFDT
CGT
Solidaires
SUD-Education
LdH : Ligue
des Droits
de l' Homme
SNUIPP
MRAP
ATTAC
Ligue de
l'Enseignement
Syndicat de la
Magistrature
Syndicat des
Avocats de
France
SNMPMI
Médecin de PMI
SOS Racisme
C.N.T.
UGEG FSE
Confédération
Paysanne
Parti Socialiste
Parti Radical
de Gauche
N.P.A.
SCALP 30
Parti
Communiste
Français
Les Verts du
Gard
Ras le Front
Ni putes,
ni soumises
Les Alternatifs
Langue,
Culture et
Communication
Gauche
Alternative*